

## Publications économiques et financières



### Conjoncture financière

Novembre 2023

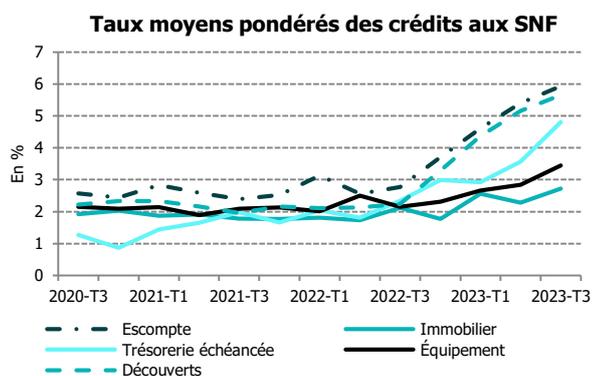
# TAUX DES CRÉDITS AUX ENTREPRISES EN POLYNÉSIE FRANÇAISE

3<sup>e</sup> TRIMESTRE 2023

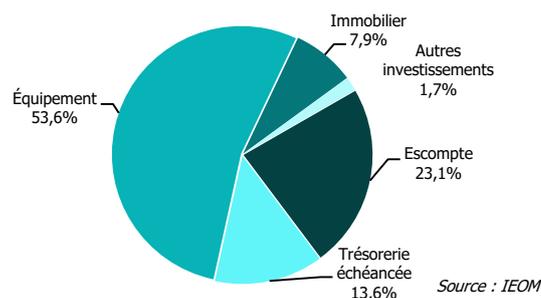
### HAUSSE CONTINUE DE L'ENSEMBLE DES TAUX MOYENS DES CRÉDITS AUX ENTREPRISES

- Au troisième trimestre 2023, le taux moyen des **découverts** croît de 49 points de base (pb) par rapport au précédent trimestre pour atteindre 5,65 %.
- Le taux moyen des **crédits de trésorerie**, 4,81 %, augmente sensiblement (+124 pb). En moyenne, ils sont consentis pour un montant de 15 millions de F CFP (-19 % sur trois mois) et sur une durée de 5,2 ans.
- Le taux moyen des **crédits à l'équipement**, 4,37 %, poursuit aussi sa montée (+61 pb). Dynamisés par quelques financements d'envergure, leur montant moyen, 108 millions de F CFP, progresse de 31 % par rapport au deuxième trimestre. Ils sont remboursables sur 13,6 ans en moyenne.
- Le taux moyen des **crédits immobiliers**, 2,72 %, gagne 44 pb. En moyenne, ils sont souscrits pour un montant de 40 millions de F CFP (+13 % sur trois mois) sur 20 ans.
- Sauf pour la trésorerie échancée, moins onéreuse dans la France entière, les taux servis en Polynésie française sont plus attractifs qu'en Nouvelle-Calédonie et dans la France entière.

### Caractéristiques des nouveaux crédits en Polynésie française



**Répartition des flux de nouveaux crédits aux SNF (sur 1 an, hors découverts)**

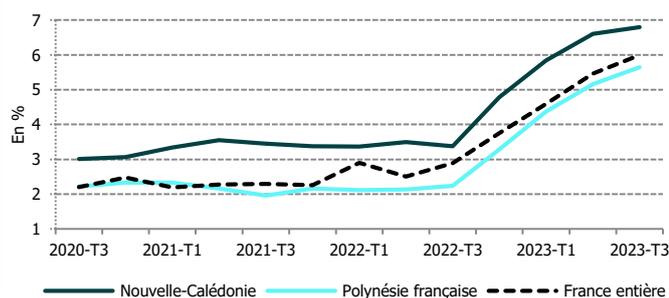


Nouveaux crédits aux sociétés non financières	Taux moyen pondéré (en %) au T3 2023		Taux moyen pondéré (en %) au T2 2023		Durée moyenne (en mois)		Part des prêts à taux fixe (en %)		Médiane (taux en %)	
	Polynésie française	Hexagone	Polynésie française	Hexagone	Polynésie française	Hexagone	Polynésie française	Hexagone	Polynésie française	Hexagone
<b>Découverts</b>	5,65	5,99	5,16	5,46	-	-	-	-	-	-
<b>Trésorerie échancée</b>	4,81	4,59	3,57	3,91	62	27	13	15	5,73	3,60
<b>Équipement</b>	3,45	4,37	2,84	3,94	163	113	98	72	3,85	4,20
<b>Immobilier</b>	2,72	3,84	2,28	3,37	241	190	100	89	-	-

Sources : IEOM, BDF, Collecte RUBA

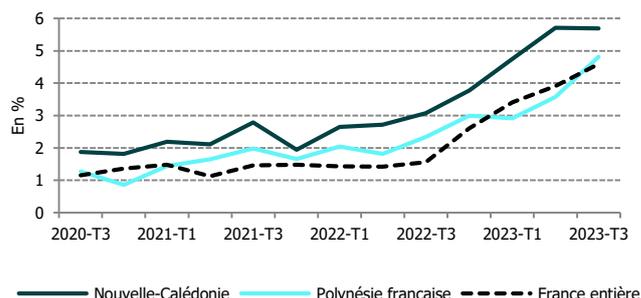
# Évolution des taux moyens débiteurs par géographie

### Découverts



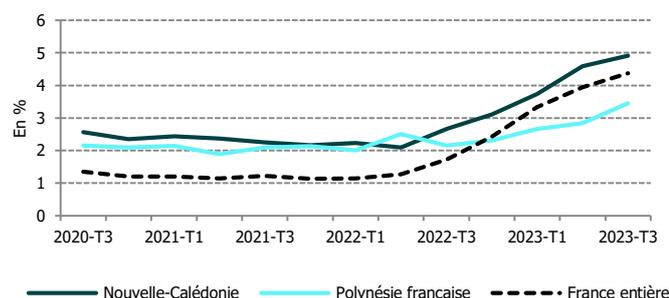
Sources : IEOM, BDF, collecte RUBA

### Trésorerie échéancée



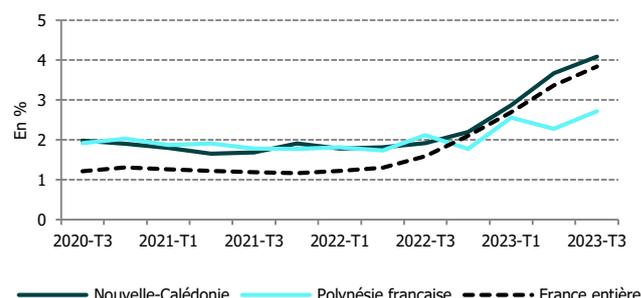
Sources : IEOM, BDF, collecte RUBA

### Équipement



Sources : IEOM, BDF, collecte RUBA

### Immobilier



Sources : IEOM, BDF, collecte RUBA

Note : Les taux présentés pour les crédits immobiliers, et en Polynésie française, pour la trésorerie échéancée, sont fondés sur un plus faible nombre d'observations.

## MÉTHODOLOGIE

L'enquête, réalisée auprès des établissements de crédit et des sociétés financières ayant leur activité en Polynésie française, se fonde sur environ 5 500 déclarations. Elle prend en compte les crédits nouveaux accordés au cours de chaque trimestre aux sociétés non financières (SNF). Les SNF sont définies conformément aux normes de comptabilité nationale européenne (SEC 2010), c'est-à-dire comme les unités institutionnelles dont la fonction principale consiste à produire des biens et des services non financiers et dont les opérations de répartition ainsi que les opérations financières sont séparées de celles de leurs propriétaires. **Les entrepreneurs individuels sont donc exclus de cette analyse.** La Banque de France ne publiant pas de données pour cette catégorie de bénéficiaires, le champ de l'étude a été restreint aux SNF de manière à présenter des taux comparables.

Les taux utilisés sont des taux effectifs au sens étroit (TESE). Ceux-ci sont des taux actuariels annualisés, correspondant à la composante d'intérêt du Taux Effectif Global (TEG) ou dit autrement, au TEG diminué des charges qui ne sont pas des intérêts au sens comptable du terme. Les taux moyens publiés, de même que la durée moyenne, sont calculés en pondérant les taux collectés par les montants de crédit correspondants.

Les « découverts » rassemblent les découverts stricto sensu ainsi que les crédits permanents. La catégorie « escompte » regroupe l'escompte au sens strict, les financements sur loi Dailly, les mobilisations de créances sur l'étranger et les autres créances commerciales. La « trésorerie échéancée » correspond à l'ensemble des instruments de trésorerie hors découverts et escompte. La catégorie « Immobilier » regroupe les prêts immobiliers classiques, ainsi que le crédit-bail immobilier. Les « crédits d'équipement » regroupent les crédits à l'équipement aidé ainsi que les autres crédits à l'équipement. Enfin, les « autres crédits d'investissement » sont les autres crédits à la clientèle, les prêts subordonnés, ainsi que le crédit-bail mobilier.